

dans mon humble opinion, doivent être prises avec beaucoup de réserve. Ces dépositions ont été données devant vous, cela me suffit.

Je suis peiné d'avoir à dire que M. Robb, sous serment, a fait des déclarations fausses ; cependant, je ne suis pas prêt à dire qu'il s'est parjuré. D'abord, il a juré qu'il avait vu McDunnough auditer et *chèquer* les livres de McNeil, et le lendemain il jure que M. McDunnough était dans son bureau, mais ne l'a pas vu *chèquer* et auditer. Ensuite qu'il a vu dans la caisse le bon de M. Black pour \$758.97 depuis son retour d'Angleterre, c'est-à-dire depuis 1875. Encore que les livres dans lesquels étaient entrées \$1,440 payées par M. Lacroix en 1875 n'étaient pas sous son contrôle, et poussé à bout il admet que ces livres étaient sous son contrôle, enfin, qu'il ne connaissait pas le montant de la défalcation de Mussen, en 1882, quand il savait qu'elle était de \$2,000, c'est lui-même qui nous l'apprend, nous ne le savions pas auparavant.

Cependant, je ne puis finir sans parler d'une petite conspiration ourdie dans l'ombre, dans le but de mettre le Conseil-de-Ville dans les mains d'amis qui pourraient en temps opportun conjurer l'orage qui déjà grondait sur la tête de certains employés. Cette petite conspiration n'a vu le jour que pour tomber dans le ridicule et y mourir au grand désappointement de ses organisateurs. Des employés de la Corporation qui se plaignent d'avoir trop à faire, qui négligent leurs devoirs et sont la cause que ~~leur~~ Corporation perd des sommes très considérables, trouvent cependant le temps suffisant et les moyens de jouer un petit tour aux Canadiens, comme ils le disaient alors en riant.

Mais ils se sont aperçu, un peu tard, que les Canadiens ne sont pas des fous. N'ayant pu le faire un jour légal, eux, qui peuvent à peine se rendre à leur bureau les jours de la semaine, poussent le zèle jusqu'à venir le dimanche avant-midi, préparer une liste de personnes qu'ils qualifient avec de l'argent qui leur est fourni par des personnes du dehors de la Corporation. Cette somme, près de \$700 a tournée au bénéfice seul de la Corporation, et a couvert de ridicule ceux qui l'avaient fournie.

Malheureusement pour elles, comme pour toute autre personne qui fait un mauvais coup, elles ont tremblé et n'ont pu s'empêcher de laisser des traces et des preuves de leurs actes malhonnêtes. Le témoignage de M. Darcey est concluant. On a essayé de le faire contredire ; mais, comme tout homme qui dit la vérité, il est resté inébranlable, au désespoir des coupables. Lisez son témoignage et vous y trouverez une déclaration franche et vraie. Quel intérêt avait-il à tromper ? Aucun. Il doit donc dire la vérité. Voilà le raisonnement que nous sommes obligés de faire ; et les coupables ont-ils intérêt à tromper, à cacher la vérité ? A vous, messieurs, d'en juger.

La preuve contre MM. Black, Robb, McDunnough et Palmer faite par leurs propres admissions est accablante. M. Lapière a eu aussi tort de ne pas avoir compris son devoir. Mais MM. Black et Robb sont responsables directement des pertes énormes que la Corporation a éprouvées par leur négligence grossière et leur imprudence. Leur conduite coupable a encouragé les vols, les rapines, la mauvaise conduite et l'ivrognerie des employés subalternes de la Corporation.

Leur prétendue délicatesse a été pour le moins déplacée et surtout très préjudiciable à la Ville et par là même coupable et inexcusable.